



Prix Médias et Ruralités
VOIR ET DIRE LES RURALITÉS

PRIX des **J**OURNALISTES TV ET **J**OURNALISTES **R**EPORTERS D'**I**MAGES

- **CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION**

- Les candidats doivent remplir le formulaire de candidature en ligne <https://www.prix-medias-et-ruralites.fr/candidatures/>
- Les candidats doivent être titulaires de la carte professionnelle ou en cours de validation.
- Les candidatures doivent être composées : d'un reportage publié entre le 1er Janvier 2025 et le 31 décembre 2025, de la carte professionnelle (recto/verso) et devront être enregistrées avant le 31 janvier 2026.
- Les journalistes, salariés et pigistes des chaînes nationales ou locales peuvent se présenter à titre individuel ou en équipe.

- **LE REPORTAGE**

- Le reportage en fichier mp4 (**uniquement - pas de lien vers un site**) n'excèdera pas 6 minutes et devra avoir été diffusé sur une chaîne nationale ou locale.

ATTENTION :

Les candidats peuvent présenter deux sujets maximum dans deux catégories différentes.

- **DOTATION**

La dotation maximum d'une valeur de 4500€ sera attribuée sous la forme d'un "Grand Prix" et éventuellement d'un "Prix spécial" et/ou d'un prix "Coup de coeur".

INFORMATION/CONTACT :

Jean-Yves VIF Tel 06 08 46 98 14 jeanyves.vif@gmail.com